

Auxerre, le 2 mai 2007

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
*S/c de Mesdames et Messieurs les Inspect(rices)eurs
de l'Éducation Nationale*

Division
des affaires financières
et générales
(DAFIG 1)

Affaire suivie par
Patricia JAILLET

Téléphone
03 86 72 20 17

Fax
03 86 51 21 30

Mél.
dafig189@ac-dijon.fr

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Objet : Actions pédagogiques intégrées au projet d'école, appel à projets PAC et AA pour l'année scolaire 2007-2008.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les demandes de dossiers d'ouverture **d'une classe à projet artistique et culturel ou d'un atelier artistique ou scientifique.**

Vos dossiers devront être adressés sans faute, dûment complétés, à l'Inspection Académique de l'Yonne (service DAFIG) **avant le 23 juin 2007.**

Ces dispositifs doivent s'appuyer sur les programmes et privilégier l'interdisciplinarité, le croisement des domaines, des méthodes et des approches. Les priorités retenues demeurent :

- la maîtrise de la lecture ;
- l'apprentissage des langues vivantes ;
- l'éducation artistique et culturelle ;
- l'éducation scientifique ;
- les technologies d'information et de communication.

Les projets fédérateurs (regroupement de classes ou d'écoles) seront prioritaires.

En ce qui concerne les projets du volet Arts et Culture, il est rappelé qu'ils doivent obligatoirement faire intervenir des artistes en situation de création ou des professionnels de la culture, et qu'ils visent à établir des liens entre pratique en milieu scolaire et pratique en milieu artistique ou culturel.

Il convient de noter que la DRAC de Bourgogne n'envisage plus de contribuer au financement ponctuel de projets mais recentre ses aides financières sur les structures culturelles auxquelles elle accorde des subventions spécifiques ; à savoir pour l'Yonne : le Centre d'Art Contemporain, le Théâtre d'Auxerre, les services des Villes d'Art et d'Histoire (Auxerre, Joigny), les Musées de France...

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Yonne

signé

Jean-Michel HIBON